Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID: 022-212201792-20250925-2025_2_050-DE

COMMUNE DE FREHEL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du jeudi 25 septembre 2025

Date de convocation: 19 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Date d'affichage:

19 septembre 2025

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de Conseillers votants: 15

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaient présents: Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN. DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUAS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme CUCULI pouvoir à Mme MEHOUAS

Etaient absents: MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

M CHOLET est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR: Mme MOISAN

DELIBERATION N°2025-2-050: Modification du tableau des effectifs

Madame MOISAN expose à l'assemblée que pour faire face aux mouvements de personnel au sein des services techniques (disponibilité de l'adjoint au directeur des services techniques et départ en retraite d'un agent voirie / bâtiment), il est nécessaire de réajuster certains grades en vue de recrutements à compter du 1er novembre, à savoir :

Poste d'adjoint au Directeur des Services Techniques :

- Création d'un poste d'agent de maîtrise,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Poste voirie/bâtiment:

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE la création à effet du 1^{er} novembre 2025 :

- D'un poste d'agent de maîtrise,
- D'un poste d'adjoint technique territorial,

DECIDE la suppression à effet du 1^{er} novembre 2025 :

De deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,

DIT que le tableau des effectifs actualisé est annexé à la présente délibération,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID: 022-212201792-20250925-2025_2_050-DE

administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

de Le Maire

Mchele MOISAN

Le Secrétaire,

Didier CHOLET

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 29 septembre 2025

Le Maire,

Michèle MOISAN

Envoyé en préfecture le 29/09/2025 Reçu en préfecture le 29/09/2025 Publié le ID : 022-212201792-20250925-2025_2_050-DE

FILIERE	CATEGORIE	GRADE	TC/TNC	DHS	POURVU	VACANT
Administrative	A	Attaché Principal	тс	35	1	0
	С	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	35	3	0
	С	Adjoint administratif territorial	TC	35	1	0
	С	Adjoint administratif principal 2ème classe	TNC	17,5/35	1	0
	sous-total				6	0
Culturelle	В	Assistant de conversation principal 2ème classe	тс	35	1	0
	С	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	TC	35	0	1
	sous-total				1	1
Technique	А	Ingénieur	TC	35	1	0
	С	Agent de maîtrise	TC	35	0	1
	С	Adjoint technique Principal 1ère classe	TC	35	6	0
	С	Adjoint technique Principal 2ème classe	TC	35	2	0
	С	Adjoint technique Principal 2ème classe	TNC	21/35	1	0
	С	Adjoint technique territorial	TC	35	7	1
	С	Adjoint technique territorial	TNC	8/35	1	0
	sous-total				18	2
Police	С	Brigadier-Chef-Principal	TC	35	2	0
	sous-total				2	0
Sociale	с	Agent Spécialisé Principal de 1ère classe des Ecoles Maternelles	TC	35	1	0
	sous-total				1	0
TOTAL		The state of the s		The state of the state of	28	3